



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil du 6 mars 2020

Séance du 06 mars 2020

L'an deux mil vingt, **le six mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **BESSONCOURT**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Guy MOUILLESEAUX**, Maire.

Présents: G. MOUILLESEAUX, E. RUYER, I. GIGOS, D. BALON, P. ARRIGHI, A.M KARRER, R. KHOUCHANE, L. FAIVRE, L. SIBRE, L. NGUYEN DAÏ, T. BESANCON, C. JECKER

Excusés : C. KILQUE (procuration à G. MOUILLESEAUX), F. RABIER (procuration à E. RUYER)

Absents : L. SLIMANI

Madame Céline JECKER a été nommée secrétaire

Décisions budgétaires

Les comptes de gestion et le compte administratif de l'exercice **2019** du budget de la commune sont approuvés à l'unanimité.

- **1 377 445 €** en dépenses de fonctionnement,
- **1 646 334.90 €** en recettes de fonctionnement,
- **Résultat de l'exercice : + 268 889.90 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un excédent de fonctionnement de :

- **1 363 758.96 €**

- **1 595 106.65 €** en dépenses d'investissement
- **1 086 696.52 €** en recettes d'investissement,
- **Résultat de l'exercice : -508 410.13 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un déficit d'investissement de :

- **279 713.08 €**

Ce qui dégage un excédent de clôture de :

- **1 084 045.88 €**

• Affectation des résultats

Restes à réaliser en investissement : 11 413 €

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de

279 713.08 euros à l'article 001 en déficit d'investissement reporté

291 126.08 euros à l'article 1068 pour couvrir le besoin de financement des restes à réaliser

1 072 632.88 euros à l'article 002, en excédent de fonctionnement reporté

Approuvé à l'unanimité



- **Déclassement de la parcelle ZA376**

Dans le cadre de l'échange de terrain entre la commune de Bessoncourt et Monsieur Julien Mouilleseaux (délibération du 4/10/2019), il apparaît que la parcelle ZA 376 Aux Bachay d'une contenance de 4 ca est issue d'une parcelle du domaine public de la commune. Cette parcelle n'ayant pas un usage public, afin de valider cet échange, il convient de déclasser cette parcelle et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

Approuvé à l'unanimité

- **Désignation d'un adjoint pour la signature d'un acte notarié**

Le Maire rappelle la délibération concernant l'échange de terrain de la commune avec Monsieur Julien Mouilleseaux. L'acte d'échange est prêt. Le Maire ayant un lien de parenté avec Monsieur Mouilleseaux Julien, il convient de désigner un adjoint pour la signature de l'acte. Le Conseil désigne Monsieur Donat BALON.

Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 20h55